

CELUI QUI SE SANCTIFIE EN BAS, ON LE SANCTIFIE EN HAUT (PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

On t'a montré à savoir que Hachem est D., il n'y a rien d'autre que Lui. Du Ciel on t'a fait entendre Sa voix pour te réprimander, sur la terre on t'a montré Son grand feu, et tu as entendu Ses paroles dans le feu. » Les Sages ont dit (Véele HaDevarim Rabba 6, 4) : Le jour du don de la Torah, le Saint béni soit-Il a déchiré les Cieux et montré aux bnei Israël sept cieus. De même qu'il avait déchiré les Cieux supérieurs, Il a déchiré les Cieux inférieurs, et leur a dit : « Voyez qu'il n'y a personne d'autre que Moi », ainsi qu'il est dit « on t'a montré à savoir » « et tu sauras aujourd'hui ».

Il faut comprendre pourquoi le Saint béni soit-Il a jugé nécessaire de leur ouvrir les cieus d'en haut et d'en bas pour qu'ils croient en Lui, et ne leur a pas ordonné de Lui faire tout simplement confiance en ce qui concerne Son unicité. C'est que les bnei Israël avaient pratiqué l'idolâtrie en Egypte, et avaient pensé que Paro était une idole, parce que c'est ce qu'il affirmait. C'est pourquoi Hachem a voulu Se montrer à eux, afin qu'ils voient de leurs yeux et sachent avec une clarté totale qu'il n'y a rien d'autre que Lui, jusqu'à être délivrés de ces fausses convictions, et qu'ils ne croient plus en Paro ou en qui que ce soit d'autre, mais uniquement en D. Qui a créé le monde.

Les bnei Israël de cette génération s'appellent « la génération de la connaissance » (Zohar II, 62b), parce qu'ils ont su de façon parfaitement claire qu'il n'y a aucun autre dieu que Lui. Nous ne trouvons aucune autre génération au monde qui se soit appelée « génération de la connaissance », et c'est uniquement à propos de la période messianique qu'il est dit (Yéchaya 11, 9) : « la terre est remplie de la connaissance de Hachem ». Pourquoi ? Parce qu'il est dit ailleurs à propos de l'ère messianique (Yirmiyah 31, 33) : « On ne s'enseignera plus mutuellement à dire : connaissez Hachem, car tout le monde Me connaîtra, des plus petits aux plus grands. » Par conséquent, à l'ère messianique tout le monde connaîtra Hachem clairement, comme la génération du désert Le connaissait, et il n'y aura aucune espèce de doute à ce propos.

De la même façon que Hachem a ouvert aux bnei Israël qui sont sortis d'Egypte sept cieus au mont Sinaï, Moché a montré à leurs enfants, la génération qui est entrée en Eretz Israël, par l'esprit saint, quelque chose du même genre, au moment où il leur a rappelé le don de la Torah au Sinaï. C'est ce que dit explicitement le verset, « tu sauras aujourd'hui », et comme nous l'avons dit plus haut, les Sages ont expliqué qu'il leur a ouvert sept cieus, d'en haut et d'en bas. On apprend de là que de même que Hachem a montré la chose à la génération qui est sortie d'Egypte, Moché l'a montrée à la génération qui est entrée en Eretz Israël.

C'est pourquoi il leur a dit, avant de commencer à revenir pour eux sur les Dix commandements (Devarim 5, 3-4) : « Ce n'est pas avec vos pères que Hachem a conclu cette alliance, mais avec nous-mêmes qui sommes ici aujourd'hui tous en vie, Hachem a parlé avec vous face à face sur la montagne dans le feu. » Moché a craint que les bnei Israël ne lui demandent d'où nous savons qu'il n'y a qu'un seul D., en pensant qu'il y en a peut-être deux ou plus, bien qu'il leur ait dit que Hachem a ouvert les cieus d'en haut et d'en bas au mont Sinaï, et que tous les bnei Israël qui se tenaient auprès de la montagne avaient vu qu'il n'y avait que Lui en personne. Ils auraient pu croire que c'étaient seulement leurs pères, qui sont sortis d'Egypte, qui avaient vu cela, mais

qu'eux ne l'avaient pas vu, or les pères étaient tous morts au cours des quarante ans.

C'est pourquoi Moché a voulu leur montrer la chose de la même façon que Hachem l'avait montrée à leurs pères. Il leur a dit : « On t'a montré à savoir », de même que dans le passé vos pères ont eu une connaissance claire que Hachem est D. est qu'il n'y a rien d'autre que Lui, dans le monde d'en haut et dans le monde d'en bas, de même vous saurez aujourd'hui clairement, « tu sauras aujourd'hui et tu ramèneras vers ton cœur, que Hachem est D. dans les cieus en haut et sur la terre en bas, il n'y a rien d'autre ». Il leur a ouvert le monde d'en haut et le monde d'en bas, afin que tout le monde sache qu'il n'y a qu'un seul D.

Cette pierre est semblable au mont Sinaï

Et en vérité, il n'y a pas eu ici de grand miracle. Partout où un juif étudie la Torah, c'est comme au mont Sinaï, et il mérite de très grandes choses. Les Sages ont dit (Chir HaChirim Rabba 1, 20) : il y avait une pierre dans le Beit HaMidrach de Rabbi Eliezer qu'il utilisait spécialement pour s'asseoir. Un jour, Rabbi Yéhochooua entra, et se mit à embrasser cette pierre, en disant : « Cette pierre est semblable au mont Sinaï, et celui qui s'est assis dessus ressemble à l'Arche d'alliance. » On apprend de ces paroles que partout où l'homme étudie la Torah, cet endroit ressemble au mont Sinaï, et le Saint béni soit-Il conclut de nouveau une alliance avec lui.

Quand la génération du désert a-t-elle mérité de voir de ses yeux la gloire de D. ? Après s'être détachée de ce monde-ci, ainsi qu'il est dit (Chemot 19, 14-15) : « Moché descendit de la montagne vers le peuple, il sanctifia le peuple, ils lavèrent leur vêtement, et il dit au peuple : soyez prêts pendant trois jours, ne vous approchez pas d'une femme. » Il en est ainsi à toutes les générations : quand l'homme se détache de la matérialité et se sanctifie dans ce qui lui est permis, il mérite de ressentir cette alliance que le Saint béni soit-Il conclut avec lui chaque jour. C'est pourquoi il est dit « connaissez-Le », pour nous enseigner que lorsque l'homme se sanctifie dans ce qui lui est permis, étudie la Torah toute sa vie, et s'attache à la lumière d'en haut, comme nous l'avons dit ci-dessus, les Sages ont dit à ce propos dans la Guemara (Yoma 39a) que lorsque l'homme se sanctifie un peu, on le sanctifie beaucoup ; d'en bas, et on le sanctifie d'en haut. Ils ont encore dit (Chabat 104a) : « Celui qui veut se purifier, on l'aide. »

Et si l'on objecte : comment pourrais-je me sanctifier dans ce qui m'est permis et me détacher des choses que la Torah m'a permises, puisque le Saint béni soit-Il a créé le mauvais penchant qui cherche à nous tuer, et qui est chaque jour plus fort que nous (Souka 52b) ? Comment pourrais-je me séparer de ce monde-ci ? La réponse est que l'homme n'est sauvé du mauvais penchant que s'il rentre au Beit HaMidrach pour étudier la Torah, ainsi que les Sages ont dit (Kidouchin 30b) : « J'ai créé le mauvais penchant, et Je lui ai créé la Torah comme antidote. » Si vous étudiez la Torah, vous ne tomberez pas entre ses mains. Si c'est une pierre, il fondra, et si c'est du métal, il éclatera. Il est dit dans la Aggada (Téhilim 119, 133) au nom de David : « Ne laisse pas mes jambes aller là où elles le désirent, mais vers Ta Torah toute la journée, vers le Beit HaMidrach », car le yetser hara ne rentre pas au Beit HaMidrach, il accompagne l'homme tout le long du chemin, mais quand il arrive au Beit HaMidrach, il n'a pas le droit d'y entrer.



La Voie À Suivre

VAETHANAN
534

16.08.08

15 AV 5768

Publication
HEVRAT PINTO
Sous l'égide de
RABBI DAVID HANANIA
PINTO CHLITA
11, rue du plateau
75019 PARIS
Tel: 01 42 08 25 40
Tel: 01 48 03 53 89
Fax 01 42 06 00 33
www.hevratpinto.org
Responsable de publication
Hanania Soussan

GARDE TA LANGUE !

Le lachon hara caché

L'interdiction de dire du lachon hara s'applique même si l'on n'explique pas au moment de l'histoire qui est la personne dont on parle, mais qu'on se contente de raconter quelque chose, et d'après l'histoire il sera possible de comprendre de qui on voulait parler. Cela fait partie du lachon hara. Plus encore, même si l'histoire ne comportait rien de péjoratif, mais que par ses paroles on ait provoqué du mal ou de la honte à l'autre, et que celui qui raconte avait cette intention trompeuse, cela aussi fait partie du lachon hara, et les Sages appellent cela lachon hara caché. Voyez combien est grande l'interdiction du lachon hara, pour que même si l'on ne parle pas par haine et qu'on n'a pas l'intention de dire du mal, mais qu'on raconte simplement en riant et avec légèreté, malgré tout, comme en vérité ce sont des paroles péjoratives, c'est interdit par la Torah. ('Hafets 'Haim)

A PROPOS DE LA PARACHA

« Tu craindras Hachem ton D., tu Le serviras, et tu jureras par Son Nom » (Devarim 6, 13)

Dans le traité Temoura (4a), les Sages parlent du verset : « Tu craindras Hachem ton D. » C'est un avertissement pour celui qui prononce le Nom de D. en vain. Le Rambam écrit (Chevouot 12, 11) : « La crainte du Ciel comporte de ne pas prononcer Son Nom en vain, c'est pourquoi si l'on s'est laissé entraîner par sa langue et qu'on a prononcé le Nom de D. en vain, on s'empressera immédiatement de Le louer et de Le glorifier, afin que ce ne soit pas considéré comme en vain. Comment ? Si l'on a dit « Hachem », on dira « Baroukh hou le-olam vaed » (Loué soit-Il à jamais), ou « Gadol hou ou-mehoulal meod » (Il est grand et très magnifié), ou ainsi de suite, pour que ce ne soit pas en vain. »

Les décisionnaires traitent du cas de celui qui étudie dans le Talmud ou le Midrach où se trouvent des versets et des bénédictions contenant le Nom de Hachem. Est-il permis de les dire avec le Nom de Hachem comme quand on lit le verset, ou bien doit-on dire « Hachem » ou quelque chose de ce genre ?

Dans les Responsa du Yaavets (1, 81), l'auteur écrit : « J'ai vu des instituteurs qui faisaient attention à ce que leurs élèves ne prononcent pas le Nom de Hachem quand ils lisent des versets en étudiant la Guemara, parce qu'il pensaient qu'il y a en cela un risque de prononcer le Nom de D en vain, et de transgresser « Tu ne prononceras pas le Nom de D. en vain ». Mais en réalité c'est une erreur, et je n'ai jamais vu de personnes compétentes qui fassent attention à cela. Je me souviens que lorsque j'étais petit et que nous étions en train d'étudier devant mon père le gaon [le 'Hakha Tsvi] zatsal, lorsque nous arrivions aux versets qui se trouvent dans le Talmud et que nous lisions le Nom de Hachem d'une autre façon et non comme il se lit, le gaon grondait celui qui lisait de cette façon, et lui ordonnait de lire avec le Nom de Hachem comme quelqu'un qui lit dans la Torah. Il est donc évident qu'il est permis à tout le monde de dire le Nom de Hachem normalement dans les versets qui se trouvent dans la Guemara, et au contraire, on doit même les lire de cette façon. »

Le gaon Rabbi Moché Feinstein zatsal donne une raison de la remontrance du 'Hakham Tsvi à l'instituteur parce qu'il n'évoquait pas le Nom de D. quand il enseignait les décisionnaires. Voici ce qu'il écrit dans sa réponse (Iggerot Moché Or Ha'Haïm 56) : La raison pour laquelle il convient d'interdire de lire le Nom de Hachem sous une autre forme provient seulement de la loi qui veut que « Tout verset qui n'a pas été donné par Moché n'est pas pour nous un verset » (Ta'anit 27a). Or quand on ne dit pas le Nom de Hachem tel qu'il est écrit, on fait un arrêt au milieu du verset donné par Moché en disant « Elokim » ou « Hachem » au lieu des Noms, si bien que ce n'est pas considéré comme la lecture d'un verset, c'est comme si l'on avait divisé le verset en deux ou plusieurs parties, puisqu'au milieu du verset on a dit un mot qui ne figure pas dedans.

Au contraire, c'est une mitsva !

Il est écrit dans le livre « Yossef Omer » du Rav Yossef Yozpe zatsal qu'au contraire, il y a une mitsva d'évoquer les Noms qui figurent dans le Talmud et les Midrachim tels qu'ils sont écrits, car ce n'est pas respectueux de désigner D. sous le nom « Adochem » ou « Elokim », avec un kouf ou autre.

Mais tout cela concerne des versets qui figurent dans le Talmud ou les Midrachim. En ce qui concerne les bénédictions contenant le Nom de Hachem, comme il est expliqué dans la réponse de Rav

Na'hchon Gaon, si l'on dit le Nom de D. en les étudiant, comme quand on lit une bénédiction citée dans le Talmud, cela s'appelle dire le Nom de Hachem en vain. Notre maître le Maharam de Rottenbourg témoigne dans le livre « Tachbets » que lorsqu'il étudiait le Talmud, il faisait attention à dire « Hachem » là où figurait le Tétragramme.

Le Ya'avets avait une autre opinion. Il estime que même lorsqu'on dit les bénédictions figurant dans la Guemara au cours de l'étude, il faut les répéter avec les Noms qu'elles contiennent, « et cela ne demande aucune preuve »... Dans « 'Havat Da'at », le gaon de Lissa écrit la même chose. Le 'Hida fait remarquer que ce que dit le Ya'avets est prouvé de ce fait, et la coutume des anciens en Eretz Israël est de ne pas évoquer le Nom de D. quand on lit le texte d'une bénédiction, mais dans la Guemara et les midrachim, on doit dire les Noms comme ils se prononcent.

Le gaon Rabbi Eliahou Mani zatsal, dans son livre « Zikhronot Eliahou », cite les paroles du 'Hida, qui a permis d'évoquer le Nom de Hachem tel qu'il est écrit dans les versets cités par la Guemara. Il termine en disant que pourtant, nous n'avons pas la coutume d'évoquer explicitement le Nom de Hachem, et qu'il vaut mieux ne pas innover. Dans le même esprit, Rabbi Ye'hiehl Mikhal Epstein écrit, dans « Aroukh HaChoul'han » (215, 2) : Quelqu'un qui est grand dans l'étude ne dira pas explicitement le Nom de D., mais il dira « Hachem », ou « Elokeinou », et ceux qui font des cours en public en citant un verset qui contient des Noms ne les dira pas mais dira « Hachem », et même si certains permettent, il vaut mieux ne pas le faire. C'est la coutume répandue. Dans les Responsa « Ye'havé Da'at », il est écrit que cette sévérité est une « sévérité qui vient par une indulgence ». En effet, il faut alors dire « Elokim » avec un kouf, ce qui est irrespectueux envers le Ciel.

C'est irrespectueux

En ce qui concerne les instituteurs qui enseignent les bénédictions, le Choul'han Aroukh (Or Ha'Haïm 215, 3) écrit : « Il est permis d'enseigner aux enfants les bénédictions telles qu'elles sont écrites, même si cela mène à dire des bénédictions en vain au moment de l'étude. » Les A'haronim (cités dans Michna Beroura) ont expliqué que cela désigne le cas du Rav qui étudie les bénédictions avec ses élèves alors que ce n'est pas le moment de les dire. Même comme cela, il est permis d'évoquer le Nom de D., et le Rav peut lui aussi Le prononcer pour enseigner la bénédiction aux enfants.

Le Sdei 'Hemed (Klalim 1, 313) écrit que l'expression « melekh haolam » (roi du monde) ne fait pas partie du risque d'évoquer le Nom du Ciel en vain, et il est permis de le dire au moment de l'étude ou autre.

Pour terminer, rappelons la remarque du Tourei Zahav (Or Ha'Haïm 621b), qui écrit : « Là où l'on ne doit pas évoquer le Nom, on doit dire « Hachem », et non comme disent beaucoup de gens « Adochem », car ce n'est pas respectueux envers le Ciel. Il faut employer l'expression classique « Hachem »... »

« Voyez, j'ai étudié avec vous des lois et des statuts » (4, 5)

Le gaon Rabbi Ya'akov 'Haïm zatsal, le fils de Rabbeinou Yossef 'Haïm de Bagdad, explique dans son livre « Tsitsim OuFra'him » le sens du verset : « Voyez, j'ai étudié avec vous des lois et des statuts » :

« Il me semble que c'est une allusion à ce qu'ont écrit nos Maîtres : « Quiconque regarde le visage de son Rav au moment

où il étudie devient sage », de la même façon que le verset dit (Yechayah 30, 20) : « Tes yeux verront tes maîtres. » Et Rabbeinou HaKadoch a dit (Erouvin 13b) : « Le fait que je sois plus sage que mes amis est dû au fait que j'ai vu Rabbi Méïr par derrière, si je l'avais vu par devant, j'aurais été encore plus grand. »

C'est donc ce que signifie le mot : « Voyez ». Par la vue du visage, quand tu as vu le visage du Rav au moment de l'étude. Ainsi, « j'ai étudié avec vous des lois et des statuts », vous mériterez d'apprendre des lois et des statuts et de devenir sages dans l'étude de la Torah.

« Vous disparaîtrez rapidement » (4, 26)

Quand quelqu'un emprunte un objet et qu'il propose de le rendre rapidement, dans quel délai est-il obligé de le rendre ?

Rabbi 'Haïm Kaniewsky chelita, dans son livre « Ta'ama DeKera » est d'avis que « rapidement » signifie vingt heures et demi moins un petit quelque chose.

Cette opinion a sa source dans les paroles de la Guemara (Guittin 85a) : « Rav A'ha bar Ya'akov a dit, nous apprenons de là que le « rapidement » de Hachem est de huit cent cinquante deux ans ».

Or comme le « jour » du Saint béni soit-Il est de mille ans (« Car mille ans sont à Tes yeux comme le jour d'hier qui est passé »), et que son « rapidement » est de huit cent cinquante deux ans, proportionnellement, le « rapidement » de l'homme est de vingt heures, 483 'halakim, 50 secondes et 24 chelichiot...

« Toi, on t'a montré cette connaissance que Hachem est D., il n'y a rien d'autre que Lui » (4, 35)

C'est une segoula extraordinaire, dit le « Néféch Ha'Haïm », pour écarter de l'homme et annuler toutes sortes de décrets et autres décisions mauvaises, pour que rien ne pèse sur lui ni ne lui fasse aucune impression, que l'homme décide en son cœur : C'est Hachem Qui est le vrai D. et il n'y a rien d'autre que Lui, aucune force au monde. Tout n'est plein que de Son unicité. On annule toute autre chose dans son cœur, on ne tient aucun compte d'aucune force ou volonté au monde, et on attache la pureté de sa pensée uniquement au Seigneur unique. Alors, Hachem permet que toutes les forces et toutes les volontés du monde s'annulent d'elles-mêmes, et elles ne peuvent avoir absolument aucun impact sur la personne.

« Au ciel au-dessus et sur la terre en dessous » (4, 39)

Rabbi Be'hayé Ibn Paquda ben Yossef l'explique figurativement dans son livre « Tov HaLevanon » : dans les sujets « spirituels », l'homme doit regarder ce qui est en dessus de lui et aspirer à plus que ce qu'il n'a. Ce qui n'est pas le cas dans le domaine « matériel », où il faut toujours regarder ce qui est en dessous et moins que soi.

Le verset dit : « Dans le ciel », c'est-à-dire dans le domaine spirituel, il faut toujours regarder ce qui est au-dessus de soi et aspirer à plus, mais « sur la terre », en ce qui concerne le domaine matériel, « en dessous », on regardera ce qu'il y a en dessous de soi et on se contentera du peu qu'on possède.

« Il s'enfuira vers l'une de ces villes et il vivra » (4, 42)

Rappelons ce que dit le Rambam dans les lois concernant le meurtrier (Hilkhot Rotsea'h, 7, 1) :

« Quand un élève est exilé, on exile son Rav avec lui, ainsi qu'il est dit « il vivra », rends-lui possible de vivre. Or la vie de ceux

qui recherchent la sagesse sans l'étude de la Torah est considérée comme une mort, et de même quand un Rav est exilé, on exile sa yéchivah avec lui »...

« Tu les écriras sur les montants de ta maison et sur tes portes » (6, 9)

On sait que la mitsva de la mezouza a la propriété de protéger la maison de tout mal et de tous dégâts, forces impures et démons.

On trouve écrit que le mot « mezouza » est formé des mêmes lettres que « zaz mavet », la mort s'en va.

Comme l'ont dit les Sages (Chabat 32a) : par la faute de la négligence de la mezouza, les enfants peuvent mourir, mais celui qui fait attention à la mezouza, la mort s'en va de chez lui. C'est pourquoi on écrit à l'extérieur de la mezouza le Nom Cha-dai, qui est formé des initiales de : « Chomer dirat Israël » (Il garde les habitations d'Israël). Quand les forces impures voient ce Nom écrit à l'extérieur de la mezouza, elles s'inclinent et s'enfuient de cette maison.

(Cha'ar Bat Rabim »)

A LA LUMIERE DE LA PARACHAH

EXTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT DU GAON ET TSADIK RABBI DAVID 'HANANIA PINTO CHELITA

Les bnei Israël ont été délivrés par le mérite de la prière de Moché

« J'ai supplié Hachem en ce temps-là. » Que signifie « en ce temps-là », ne savons-nous pas qu'il a prié à ce moment-là ? Le Midrach demande (Devarim Rabba 11, 10) : D'où savons-nous que Moché a prié à ce moment-là cinq cent quinze fois ? C'est qu'il est dit : « J'ai supplié Hachem en ce temps-là. » Le mot Vaet'hanan (J'ai supplié) a cette valeur numérique. On trouve écrit que si Moché avait fait une seule prière de plus, il aurait été exaucé, c'est pourquoi D. lui a dit : « Ne Me parle plus. » Réfléchissons : si Moché savait que sa prière ne servirait à rien, pourquoi a-t-il tant prié ? Et s'il savait qu'une prière supplémentaire serait utile, pourquoi n'a-t-il pas fait une prière supplémentaire ?

On peut l'expliquer d'après ce qu'ont dit nos Maîtres (Mekhilta Yitro Ba'Hodech 3) : « Moché descendit de la montagne vers le peuple » (Chemot 19, 14), cela nous enseigne que Moché ne s'occupait pas de ses affaires et ne descendait pas chez lui, mais allait directement de la montagne vers le peuple. » Il s'est conduit de cette façon toute sa vie. Même quand il priait, il ne priait pas pour lui-même mais pour les bnei Israël, dont il faisait partie, et il ne faisait toutes ses prières que pour eux.

C'est pourquoi il est dit « VaEt'hanan », au futur, pour nous enseigner qu'il n'avait pas encore prié. Pour quand prie-t-il ? Pour ce temps-là. Cela nous enseigne que les bnei Israël ne seront délivrés que par le mérite des prières que Moché a faites pour eux, c'est pourquoi il a prié cinq cent quinze fois. Il doit encore dans l'avenir faire une prière supplémentaire et il sera exaucé immédiatement, alors les bnei Israël seront délivrés par le mérite de cette prière de Moché en plus des cinq cent quinze premières.

TES YEUX VERRONT TES MAITRES

LE SAINT KABBALISTE RABBI YEHOUDA PINTO - «RABBI HADAN»

Le tsadik Rabbi Yéhoua Pinto, appelé Rabbi Hadan, est le fils de Rabbi 'Haïm le Grand. Rabbi Hadan s'est fait connaître par le mérite de sa grandeur dans la Torah et dans la Kabbala. Il était plongé dans les livres saints jour et nuit avec assiduité, sans compter qu'il était tsadik, très pieux, faisait des miracles, et que beaucoup de gens venaient le trouver pour recevoir sa bénédiction.

Rabbi Hadan avait aussi hérité de son père la générosité et l'aide au prochain. Ainsi, par exemple, on raconte sur lui qu'il avait distribué tous ses biens en tsedaka aux pauvres qui étaient dans le besoin. Rabbi Hadan faisait très attention à ne pas se coucher en ayant de l'argent disponible, il se dépêchait de le donner à un pauvre.

Pour les enfants des pauvres qui devenaient bar mitsva, il achetait des talits, des teflin, des vêtements et de la nourriture pour qu'ils puissent fêter la bar mitsva sans manquer de rien et sans avoir à s'inquiéter. Une fois que les garçons avaient grandi et que le moment était venu de les marier, c'est lui qui s'occupait de la grande mitsva de « hakhnassat kala ».

La visite du ministre Montefiori

On avait étendu dans le port de la ville de Mogador des tapis luxueux jusqu'à la maison du tsadik Rabbi Hadan, dans le Mellah (le ghetto juif). Ces tapis prestigieux se trouvaient là en l'honneur du ministre Moché Montefiori, qui était arrivé en visite spéciale à Mogador en 5623 pour essayer de se concilier le gouverneur de la ville et d'éviter les émeutes auxquelles on pouvait s'attendre à la suite d'une fausse accusation de meurtre dans la ville de Safi près de Mogador. Le ministre fut reçu chez le tsadik Rabbi Hadan pendant quelques jours, il reçut sa bénédiction ainsi que ses conseils. Comme le climat agréable de la ville lui plaisait, il y resta plus longtemps que prévu.

Durant son séjour, il donna de l'argent pour les juifs de la ville et s'occupa des besoins de la communauté, l'essentiel de la raison de sa visite ayant été couronné de succès, car il obtint une déclaration de protection et d'égalité des droits pour les juifs du Maroc.

Ne te soucie pas

L'année de famine que connut le Maroc pesa sur les agriculteurs ainsi que sur le reste de la population. Pas la moindre goutte de pluie n'humidifiait la terre, tous les habitants étaient plongés dans la détresse et ne savaient plus que faire tant leur souci était grand.

Rabbi Hadan se montra pendant cette époque triste et peiné. La période des fêtes approchait, il n'avait pas d'argent en poche pour acheter des vêtements et des produits de première nécessité aux pauvres de la ville, comme il avait l'habitude d'en distribuer tous les ans. Une nuit, son père Rabbi 'Haïm le Grand se montra à lui en rêve et lui dit : « Mon fils, ne te soucie pas, ne sois pas triste pour quoi que ce soit. Demain, avec l'aide de D., ta famille aura des vêtements neufs comme ils n'en ont jamais eu. »

Au matin, Rabbi Hadan se préparait à aller à la synagogue pour la prière de cha'harit, quand le serviteur du riche Moché Afalalo arriva chez lui pour lui annoncer que celui-ci voulait que le Rav vienne le voir.

À l'entrée de la maison, Moché Afalalo accueillit Rabbi Hadan avec amabilité et joie. Puis il lui raconta ce qui s'était passé : Pendant la nuit, le tsadik Rabbi 'Haïm Pinto s'était révélé à lui en rêve et lui avait dit : « Est-il possible que tu portes des vêtements neufs pour la fête et que mon fils Hadan porte de vieux vêtements ? Je t'impose d'habiller aussi mon fils Hadan et sa famille de vêtements neufs. »

« Je vous ai fait appeler dès le matin, dit le riche, pour accomplir l'ordre de votre père le tsadik. » Immédiatement, il fit sortir une belle somme d'argent destinée à des vêtements neufs pour Rabbi Hadan et sa famille, et il donna en plus à Rabbi Hadan une montre et une chaîne en or pur.

Celui-ci le remercia de sa générosité et sortit de chez lui content et satisfait. Avec l'argent qu'il avait reçu, il commença par acheter des vêtements pour les enfants des pauvres, et avec le peu qui resta il acheta des vêtements pour lui-même et sa famille.

La proie des flammes

Tous les ans, Rabbi Hadan avait l'habitude de faire cuire de la matsa chemoura pour la fête de Pessa'h le jour qui précède la veille de Pessa'h. Le Rav lui-même faisait cuire les matsot et ne faisait confiance à personne d'autre. Il ne se contentait pas de cela, mais amenait avec lui au fournil ses propres ustensiles, parce que la cacherout des matsot était capitale pour lui.

Comme tous les ans, cette année-là Rabbi Hadan s'arrangea avec le propriétaire de la boulangerie, un certain Ben D'hta, pour venir faire cuire chez lui ses matsot le jour d'avant la veille de Pessa'h. Au jour dit, Rabbi Hadan arriva avec ses ustensiles, sa farine, son eau, son rouleau et les autres ustensiles nécessaires à la fabrication des matsot. Mais à son arrivée, il s'aperçut, à sa grande stupefaction, que le four était déjà pris par quelqu'un d'autre qui y faisait des matsot.

Le Rav était très contrarié, car il avait déjà fixé avec le propriétaire du fournil, qui n'avait pas tenu parole. Son mécontentement grandit quand il pensa à sa grande famille et aux pauvres qui lui faisaient confiance pour leur distribuer des matsot pour le soir du séder, alors que le lendemain était déjà la veille de Pessa'h. Il alla se plaindre au propriétaire du fournil. Celui-ci lui répondit

avec indifférence : « Aujourd'hui il y a beaucoup à faire. Peut-être que le Rav peut venir un autre jour pour faire cuire ses matsot... »

Quand Rabbi Hadan entendit cela, il sortit sans dire un mot. Il n'était pas encore allé très loin qu'un grand incendie éclata dans la boulangerie, qui s'enflamma entièrement. Le four, les ustensiles et les matsot, tout était la proie des flammes.

La coïncidence des deux choses fit immédiatement comprendre au propriétaire que son atteinte à l'honneur de la Torah lui avait coûté cher. Pendant que sa boulangerie partait en flammes, il courut immédiatement après le Rav pour lui demander pardon. Il lui promit de plus qu'à partir de ce jour-là, il tiendrait toujours parole, quoi qu'il arrive. Quand Rabbi Hadan lui eut pardonné, le feu s'éteignit immédiatement, au point qu'on ne voyait pas qu'il y avait eu là un incendie. Même les matsot qui étaient à l'intérieur du four n'avaient pas du tout brûlé...

Notre Maître chelita a raconté cette histoire devant ses élèves, en ajoutant : « A chaque fois que nous passons devant cette boulangerie, nous évoquons le miracle qui s'est produit en ce lieu. »

C'est de Hachem que vient le salut

Après la mort du sultan Mohammed, en 5634, un groupe de rebelles marocains essaya de prendre les rennes du gouvernement. L'une des légions de rebelles campa près de la ville de Mogador et se livra à de grands débordements devant les remparts de la ville fortifiée. Les rebelles brûlèrent les portes de la ville et voulaient rentrer à l'intérieur pour piller et tuer les habitants.

Le gouverneur de la ville vit le danger qui arrivait aux portes de la ville, et envoya immédiatement quelqu'un à la synagogue qui portait le nom de Rabbi 'Haïm Pinto pour demander à la communauté juive de prier et supplier le Créateur du monde que le mal ne rentre pas à l'intérieur de la ville.

C'est ce que firent ceux qui étaient à la synagogue. Ils se mirent à supplier le Créateur de les sauver de la violence et de la mort.

C'est de Hachem que vient le salut. Leur prière fut entendue, par le mérite du tsadik Rabbi 'Haïm. Les gardiens des remparts ont raconté qu'immédiatement pendant la prière, on vit des cavaliers vêtus de blanc qui chevauchaient des chevaux blancs et venaient de l'endroit de la tombe de Rabbi 'Haïm Pinto au cimetière. Ils se dirigeaient vers les remparts de la ville.

Les cavaliers attaquèrent les rebelles avec force sous les remparts de la ville, et les firent fuir au loin pour sauver leur vie. Plus tard, les habitants purent voir de près les cadavres d'une grande partie des rebelles qui avaient été tués dans ce violent combat.

Après cette grande délivrance et la sanctification du Nom de Hachem qui se propagea parmi les nations à la suite de cela, le gouverneur de la ville vint trouver le tsadik Rabbi Hadan, le fils de Rabbi 'Haïm, pour lui demander que désormais, il organise en permanence une prière pour la paix du royaume.

En reconnaissance pour la prière des juifs, et pour la délivrance de la ville qui avait eu lieu grâce aux juifs, le gouverneur prit sur lui de les défendre, et en hommage à la communauté juive, il libéra beaucoup de juifs qui se trouvaient en prison, ayant été arrêtés injustement. De plus, il attribua une réduction d'impôts aux habitants juifs de la ville. A partir de ce moment, le gouverneur savait qu'à chaque fois qu'il y avait un malheur, il avait vers qui se tourner et à qui demander l'aide du Ciel.

Un tikoun pour un animal...

Madame Sim'ha Elkesslassy, la grand-mère du Rav chelita, a raconté qu'un jour, alors qu'il allait de Mogador à Marrakech, Rabbi Hadan rencontra une grosse grenouille qui marchait lentement. Il s'arrêta et fit à la grenouille un tikoun spécial, en lui disant : « Puisse la volonté de D. être que tu enfantes en paix. » Ensuite il se leva et poursuivit son chemin. Seul Hachem connaît ce qui est caché...

Tu es miséricordieux

Le kabbaliste tsadik Rabbi Hadan a quitté ce monde pour la yéchiva céleste le 16 Av 5641. Il est enterré dans le nouveau cimetière de Mogador, où sa tombe porte l'inscription : « Ici est enterré le sage parfait qui faisait profiter la communauté de son mérite, empressé dans les mitsvot, d'une famille sainte, le Rav Yéhoua Pinto. Sa vie a pris fin le 16 Av 5641. »

Il est important d'indiquer qu'à cause de sa grande humilité pendant sa vie, et aussi après sa mort, on n'a écrit sur sa tombe aucun qualificatif élogieux. Il suffit de ce qui est écrit sur lui « qui faisait profiter la communauté de son mérite, empressé dans les mitsvot ». C'est l'essentiel, car ce ne sont pas les mots qui comptent mais les actes.